BURKINA FASO

Région des Hauts-Bassins

(86,160 PDI, source : SP/CONASUR, 31/03/2023)

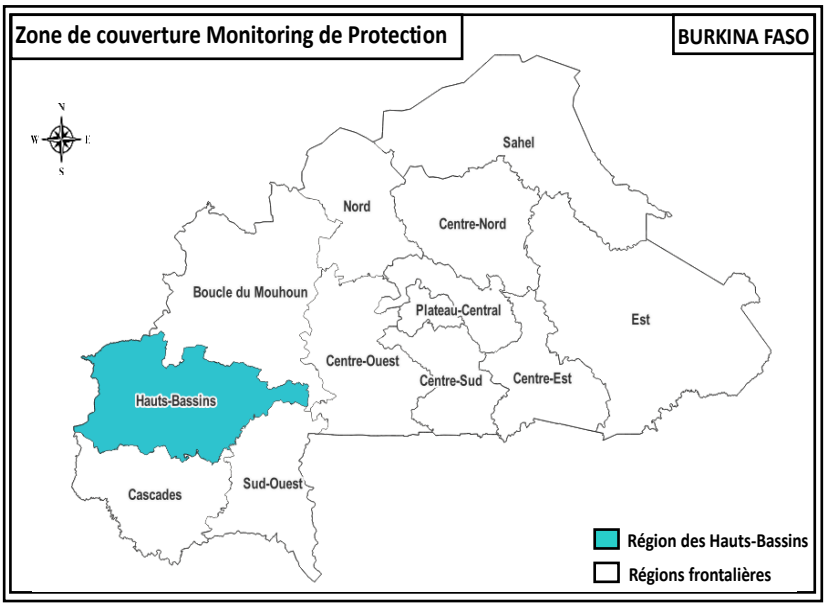

Rapport mensuel Monitoring de Protection - Mars 2023

1,307 Personnes en déplacements	05 Incidents enregistrés avec 322victimes
Pas de cas de protection prise en charge	09 Cas de protection référés

I. Résumé

La situation sécuritaire et de protection de la région des Hauts-Bassins est restée alarmante comme le mois précédant avec une activité plus élevée et intense des forces de défense et de sécurité (FDS) et des groupes armés non étatiques (GANE) par rapport au mois de février 2023. En effet, ce sont cinq (05) incidents de protection qui ont été rapportés durant le mois de mars 2023. Ces incidents ont été enregistrés dans les communes de Satiri, N'Dorola, Koumbia et Fo. Au cours de ces incidents **322** victimes ont été enregistrées contre **156** victimes enregistrées le mois passé.

Par ailleurs, les différentes violations de droits causées par ces incidents sont les atteintes aux droits à la vie (assassinats y compris exécution sommaire), les atteintes à l'intégrité physique et ou psychique (Blessure ou mutilation par engin explosif et menace/ultimatum) et les atteintes au droit à la propriété (extorsion, pillage et destruction d'infrastructure privé). Les présumés auteurs de ces faits seraient les groupes armés non étatiques (GANE), les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), les Forces de Défense et de la Sécurité (FDS) et la gendarmerie.

De plus, les activités de suivi des déplacements de population civile ont permis d'identifier et de rapporter 15 déplacements primaires dont cinq (05) déplacements venant des villages et communes de la région des Hauts-Bassins et dix (10) déplacements venant des autres régions du Burkina. Ces déplacements ont concerné 156 ménages PDI de 1,307 personnes dont 348 hommes, 449 femmes, 286 filles et 224 garçons. Les principaux motifs de ces déplacements sont les incursions/menaces/attaques des GANE et les opérations militaires.

II. Couverture géographie

20 communes couvertes | **10 comités locaux de Protection** | **15 volontaires de Protection** | **07 moniteurs de Protection**

- **Zone de couverture**

Les localités couvertes dans le cadre du monitoring de protection P21 sont au nombre de 20 communes pour les trois (03) provinces de la région des Hauts-Bassins. Ces communes sont couvertes par sept (07) moniteurs de protection et 25 réseaux communautaires dont dix (10) comités locaux de protection et 15 assistants de protection du partenaire de localisation FEELEN.

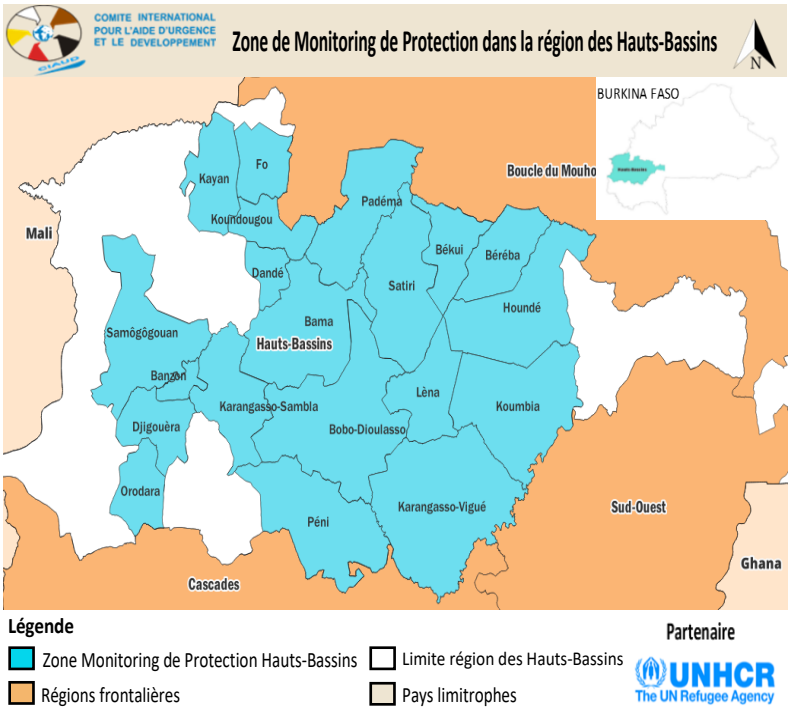

15 communes couvertes en présentiel province du Houet, **Bobo-Dioulasso**, **Péni**, **Bama**, **Padéma**, **Dandé**, **Satiri**, **Karangasso-Sambla,** **Karangasso-Vigué** et **Léna** ; province du Tuy, **Koumbia** et **Houndé et** province du Kénédougou **Banzon**, **Samorogouan**, **Orodara** et **Djigouéra**.

Cinq (05) communes couvertes à distance : province du Houet : **Fo** et **Koundougou** province du Kénédougou **Kayan** province du Tuy : **Bekuy** et **Béréba.**

- **Accessibilité**

Plusieurs communes et villages de la région des Hauts-Bassins ont été difficilement accessibles au cours de ce mois de mars 2023. Cela est dû en parti à l'activisme des GANE et aux opérations militaires. Cette situation a considérablement réduit les déplacements de population civile des villages et communes de Fo, Koundougou, Koumbia, Békuy, Béréba et Kayan. Les axes routiers de ces communes font régulièrement objet de contrôles inopinés des GANE.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection

rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commun et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Hauts-Bassins mobilise également l'association FEELEN. Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribués à la réalisation du monitoring de protection sont :

- **42 questionnaires informateurs clefs** administrés dans les ZAD auprès de **26 hommes** et **16 femmes** ;
- **30 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD auprès de **15 hommes** et **15** femmes ;
- **Cinq (05) formulaires d'alerte flashs renseignés** dont deux (**02)** dans les ZAD ;
- **Cinq (05) formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont deux (**02)** dans les ZAD ;
- **Neuf (09) fiches de référencement de cas de protection administrés auprès de neuf (09) femmes.**

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# de ménages	# de personnes	# d'hommes	# de garçons	# de femmes	# de filles	Type de déplacement	Commune, province, région Localité de départ
Houndé, Tuy, Hauts-Bassins Kongodjan		Houndé, Tuy, Hauts-Bassins Houndé	Famille d'accueil	04	30	04	07	07	12	Primaire	Menace des GANE et opération militaire
Kongoussi, Bam, Centre Nord Vato		Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Tenasso	Famille d'accueil	01	04	00	00	01	03	Primaire	Attaques de GANE
Gassan, Nayala, Boucle du Mouhoun Zaba		Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins N'Gana	Famille d'accueil	01	06	01	02	01	02	Primaire	Menaces/intimidations, Attaques
Koundougou Houet, Hauts-Bassins		Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins N'Gana	Location	10	73	17	20	19	17	Primaire	Menaces/intimidations
Dablo, Sanmatenga,		Banzon, Kénédougou,	Famille d'accueil	01	09	01	01	02	05	Primaire	Attaques de GANE

Centre-Nord Bawenné		Hauts-Bassins Banzon									
Gassan Nayala Boucle du Mouhoun Soroni		Satiri, Houet, Hauts-Bassins Satiri	Famille d'accueil	07	17	01	04	07	05	Primaire	Opération militaire
Ouo, Comoé, Cascades Dapala		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins Dan	Location	05	34	05	09	06	14	Primaire	Attaque de GANE
Bourzanga Bam, Centre Nord		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins Yéguéré	Location, Famille d'accueil	28	118	32	19	34	33	Primaire	Incursion de GANE
Douroula Boucle du Mouhoun Tougan,		Bobo Dioulasso, Houet, Hauts-Bassins	Location	8	46	7	13	12	14	Primaire	Attaque de GANE
Gassan Nayala Boucle du Mouhoun Gassan		Péni Houet, Hauts-Bassins Péni	Famille d'accueil	4	23	2	10	4	7	Primaire	Opération militaire
Fô Houet,		Koundougou, Houet, Hauts-Bassins	Location, Famille d'accueil	40	524	204	46	235	39	Primaire	Attaques de GANE et opération militaire

Hauts-Bassins Koredeni		Koundougou									
Fô, Houet, Hauts-Bassins Fô		Faramana, Houet, Hauts-Bassins Faramana	Location,	9	80	10	25	15	30	Primaire	Opération militaire
Boucle du Mouhoun Kossi, Torokoto		Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Samorogouan	Famille d'accueil	01	07	02	01	01	03	Primaire	Menaces/intimidations, des GANE
Comoé, Cascades, Mangodara		Bobo Dioulasso Houet, Hauts-Bassins	Location,	09	27	04	07	11	05	Primaire	Menaces/intimidations des GANE
Koui Boucle du Mouhoun, Nayala		Péni Houet, Hauts-Bassins	Famille d'accueil	02	16	02	07	05	02	Primaire	Attaque des GANE
Houet, Fô, Hauts-Bassins Doronan, Maigabougo, Kogwe, Dawera		Koundougou, Faramana Houet, Hauts-Bassins	Location, Famille d'accueil	27	293	56	53	89	95	Primaire	Menaces/intimidations des GANE
Sous-totaux				**156**	**1,307**	**348**	**224**	**449**	**286**		

- **Analyse spécifique sur les déplacements de population**

Le suivi des déplacements de population civile ont permis d'identifier et de rapporter 15 déplacements primaire dont cinq (05) déplacements de population civile venant des villages et communes de la région des Hauts-Bassins et dix (10) déplacements de population civile venant des autres régions du Burkina. Ces déplacements ont concerné **156** ménages PDI de **1,307** personnes composés de **348** hommes, **449** femmes, **286** filles et **224** garçons. Les principaux motifs de ces déplacements sont essentiellement les opérations militaires, les incursions, les menaces et les attaques des GANE.

Par ailleurs, les localités de départ des populations civiles sont entre autres les villages et communes de Doronan, Maigabougou, Kogwe, Dawera, Koredeni, Kongodjan, Fo et Koundougou dans la région des Hauts-Bassins ; les communes de Kongoussi et Bourzanga dans la région du Centre-Nord ; les communes et villages de Gassan, Koui, Dououla et Torokoto dans la région de la Boucle du Mouhoun ; et enfin les communes de Ouo et Mangodara dans la région des Cascades.

IV. Incidents de protection

Incidents — 05 Incidents

322 victimes

Localités touchées — 04 Communes touchées : Satiri, N'Dorola, Koumbia, Fo.

- **Statistiques**

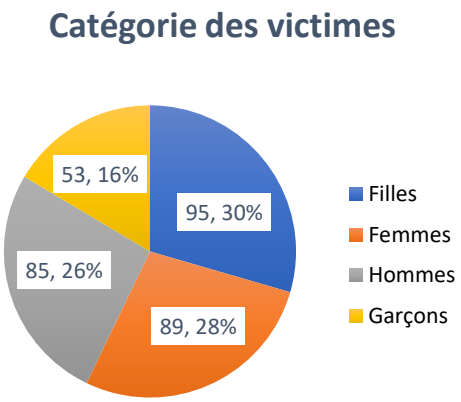

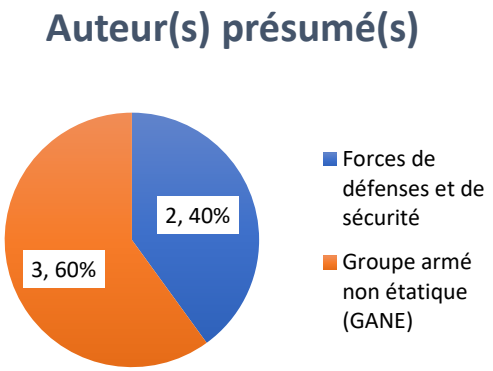

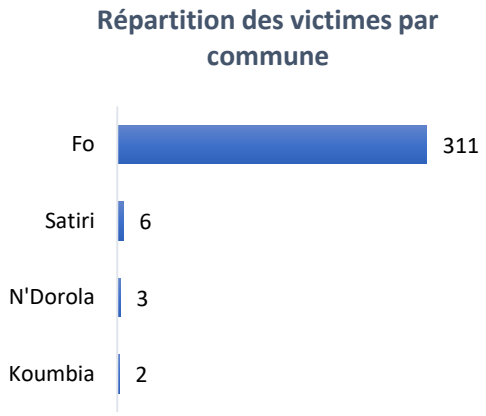

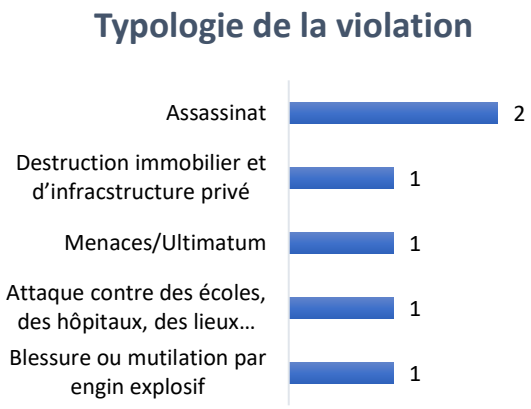

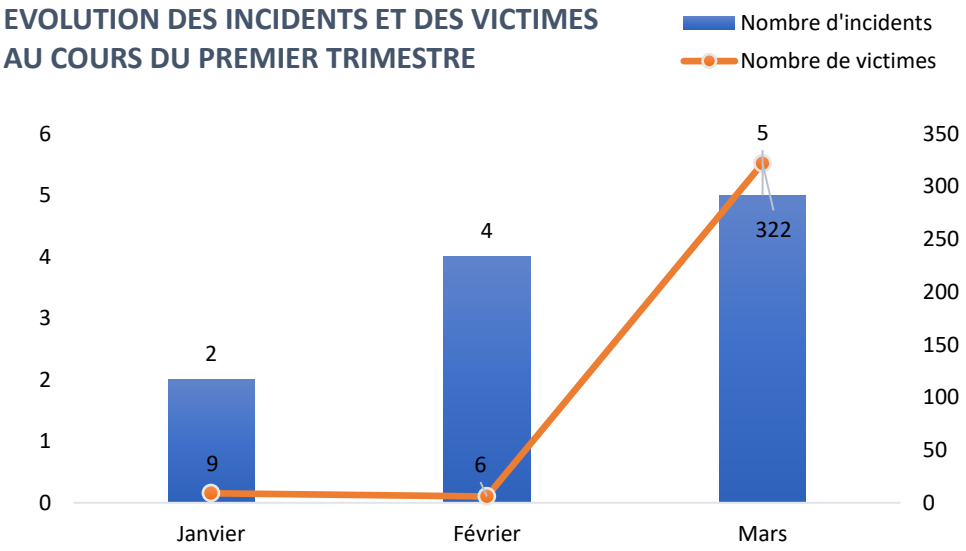

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	8
	Extorsion/taxe illégale	
	Pillage	
	Vol	
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	19
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	2
	Menace/Ultimatum	293
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		**322**

- **Détails sur les incidents**

Durant le mois de mars 2023, les activités du monitoring de protection ont permis d'identifier et de rapporter **cinq (05)** incidents de protections. Il s'agit de **deux (02)** cas d'atteinte au droit à la vie (assassinats y compris exécution sommaire) ayant fait 19 victimes **(Cf. rapport n°15 et 17),** de **deux (02)** cas d'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique (Blessure ou mutilation par engin explosif et menace/ultimatum) ayant fait 295 victimes **(Cf. rapport n°16 et 18)**, et d'**un (01)** cas d'atteinte au droit à la propriété (destruction d'infrastructure et de bien privé) ayant fait huit **(08**). Ces incidents ont été enregistrés dans **quatre (04)** communes de la région des Hauts-Bassins dont **deux (02)** incidents à Fo, **un (01**) incident à Satiri, **un (01)** incident à N'Dorola et un **(02)** incident à Koumbia. Au total, **322** victimes ont été enregistrés au cours de ces incidents dont **89** hommes, **95** femmes, **85** garçons et **53** filles**.**

Le résumé de ces incidents se présente comme suit :

- ***Dans la matinée du lundi 06 mars 2023,*** aux environs de trois (03) heures du matin, six (06) hommes auraient été arrêtés et exécutés par des FDS dans le village de Nefrelaye dans la commune de SATIRI. Selon les informations les victimes seraient des peulhs qui seraient venues rendre visite à des parents ;
- **Dans la matinée du 10 mars 2023 aux environs de 04 heures du matin,** la brigade territoriale de la gendarmerie, le commissariat de police ainsi que la mairie de N'Dorola auraient été attaquée par des GANI. Selon les informateurs clefs, l'attaque aurait provoqué d'énormes dégâts matériels et occasionné la fermeture de plusieurs écoles et lycées de la localité.
- ***Dans l'après-midi du lundi 13 mars 2023,*** un tricycle avec à bord deux (02) personnes est monté sur un engin explosif improvisé (EEI) qui a explosé sur l'axe Koumbia-Sébédougou dans la Province du Tuy. Le bilan fait état de deux (02) personnes blessées et un tricycle endommagé.
- **Au cours de la journée du 14 mars aux environs de 17h,** au moins 13 hommes auraient été victimes d'exécution sommaire dans leurs familles dans les villages de Maigabougou, Kogue et Tassakolo relevant de la commune de Fo. Ce sont principalement des hommes chefs de ménages, ils seraient soupçonnés d'être des complices de GANI ou même des GANI ;
- ***Dans la soirée du mardi 21 mars 2023*** aux environs de 17 heures, des GANE auraient fait incursion dans le village de Dornan dans la commune de Fô. Ils auraient érigé un checkpoint aux environs de ce village, auraient procédé à des contrôles au cours desquels ils auraient incendié au moins cinq (05) motocyclettes et menacé d'égorger certains des passants. Ils auraient également incendié des boutiques et donné un ultimatum aux populations dudit village de quitter les lieux dans les 48 heures sous peine de représailles.

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Au cours de la période sous revue, les activités de monitoring de protection ont permis d'identifier deux (02) cas de violences basées sur le genre (VBG) dans la province du Houet. En effet, ces cas ont été enregistrés dans la commune de Bobo-Dioulasso précisément dans le village de Sabalibougou. Il s'agit de deux (02) cas de violences physiques (coups et blessures). Par ailleurs, le monitoring de protection réalisé dans les ZAD des communes de Banzon, Orodara, Karangasso-Sambla, Koumbia et Houndé ont permis de constater des cas de déni d'opportunité et de service, des cas de grossesses de mineure et des cas de violences psychologiques.

- **Activités de prévention et de réponse**

En guise de prévention aux violences basées sur le genre, deux (02) causeries éducatives sur les VBG et une (01) séance de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et les abus sexuels ont été réalisées au profit des personnes déplacées internes et de la communauté hôte. Pour ce qui est de la réponse, ce sont deux (02) cas de VBG qui ont été référées à la gestionnaire de cas VBG du CIAUD pour un accompagnement approprié.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

En raison de la dégradation continue du contexte sécuritaire et humanitaire dans l'ensemble des 13 régions du Burkina, la situation de protection de l'enfance s'est considérablement amenuisée dans la région des Hauts-Bassins. En effet, ce sont 510 enfants nouvellement déplacés qui ont été identifiés dans les communes de Houndé, Samorogouan, Banzon, Satiri, Karangasso-Vigué, Koundougou, Péni et Bobo-Dioulasso. La plupart de ces enfants sont déscolarisés et sont sans documents d'état civil.

Par ailleurs, le monitoring de protection a permis de constater que le phénomène des enfants en situation de mendicité prend de l'ampleur dans les centres urbains. En effet, de nombreux enfants mendient aux abords des rues des villes de Houndé et Bobo Dioulasso pour soutenir les besoins de leurs parents qui n'ont aucune source de revenu. A cela s'ajoute, les risques auxquels ces enfants font face, à savoir la sexualité précoce, les grossesses précoces, le banditisme et même l'enrôlement auprès des groupes armés.

- **Activités de prévention et de réponse**

En vue de prévenir la situation des enfants sans documents d'état civil une (01) causerie éducative a été faite dans la commune de Léna. Cette activité a abordé la thématique sur la protection de l'enfance et particulièrement le droit à la documentation. Les échanges ont réuni 25 participants dont 11 hommes, 14 femmes.

V.3. Etat de droit

La dégradation de la situation sécuritaire dans la région des Hauts-Bassins a entraîné un recul de l'accès aux services sociaux de base dans certaines communes. En effet, dans les villages et

communes de Fo, Koumbia, Satiri, Kayan, Béréba et Bekuy les populations n'ont pas accès à la sécurité, à l'éducation, et aux services d'Etat Civil depuis 2022, en raison de la forte présence des GANE et des opérations militaires dans ces zones. Les centres de santé de ces communes sont fonctionnels, cependant l'accès aux médicaments reste faible en raison de la présence des GANE et des difficultés d'accès à certains villages pour l'approvisionnement des dépôts pharmaceutiques. De plus, les habitants de ces villages et communes subissent des contrôles irréguliers de documents d'identité par les GANE. Cette situation aurait entrainé une limitation de la liberté de circulation des biens et des personnes dans ces communes.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Le monitoring de protection réalisé durant ce mois de mars 2023 a permis d'identifier **37** personnes à besoins spécifiques (PBS) dans la région des Hauts-Bassins dont **sept (07)** à Banzon, **huit (08)** à Samorogouan, **15** à Karangasso-Vigué et **sept (07)** à Bobo-Dioulasso. L'identification de ces PBS s'est faite en tenant compte de l'état de vulnérabilité des populations tout en donnant la priorité aux femmes, enfants et aux personnes âgées. Les équipes terrains avec l'appui des communautaires ont identifié :

- 12 femmes cheffes de ménages dont sept (07) PDI et cinq (05) hôtes ayant des enfants à charge ;
- Huit (08) femmes veuves, cheffes de ménages ayant des enfants à charge ;
- Sept (07) personnes âgées atteintes de maladie chronique ;
- Sept (07) personnes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elles-mêmes ;
- Trois (03) femmes PDI vivant avec un handicap incapable de se prendre en charge.

Par ailleurs, les besoins prioritaires de ces PBS se résument comme suit : besoins alimentaires, besoin en eau, besoins médicaux, besoins d'assistance en cash, besoins en abris et enfin besoins en AGR.

- **Activités de prévention et de réponse**

Ce sont six (06) personnes à besoin spécifique (PBS) qui ont été référées vers le service social de Satiri pour une prise en charge en vivres et articles ménagers essentiels (AME).

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Les entretiens réalisés dans le cadre des activités du monitoring n'ont révélé aucune situation de conflit ou de risque de conflit communautaire durant ce mois de mars 2023. Cependant pour des mesures de prévention des activités de sensibilisations et causeries éducatives ont été initiées dans le cadre de la promotion de la cohabitation pacifique. Ainsi, trois (03) séances de sensibilisation ont été réalisées par les équipes terrain avec l'appui des assistants de protection de l'association FEELEN sur la cohésion sociale dans les communes de Léna, Orodara et Bobo Dioulasso (Sabalibougou). Ces activités ont réuni **63** participants dont **24** hommes, **33** femmes et **six (06)** filles. Au total **36** PDI et **27** hôtes ont pris part à ces sensibilisations. Les thématiques abordées au cours de ces séances ont porté sur : l'implication

de la femme dans les prises de décision pour une meilleure cohabitation entre les déplacés et les population hôtes, et le vivre ensemble.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

L'accès au logement demeure toujours une préoccupation pour les PDI de la région des Hauts-Bassins. En effet, les activités de monitoring ont permis de relever de graves problèmes de logement pour les PDI nouvellement arrivées au cours du mois mars 2023. Ces PDI font face à la surenchère des frais de loyer. Cette situation a conduit bon nombre d'entre eux à aller vivre dans les zones périphériques. De plus, une grande partie des PDI des communes de Faramana, Koundougou, Bobo-Dioulasso et Karangasso-Vigué, manquent d'abris et leur situation de protection demeure critique.

Par ailleurs, les PDI nouvellement arrivées à Bama, Banzon, Bobo-Dioulasso, Orodara et Samorogouan sont confrontées aux problèmes d'accès aux terres cultivables. Si on y prend garde cette situation pourrait dégrader la cohésion pacifique entre les PDI et la population hôte de ces communes.

- **Activités de prévention et de réponse**

Le monitoring de protection réalisé au cours de la période sous revue n'a pas permis d'initier des activités de prévention et de réponse sur les questions de logement, terre et bien (LTB). Par ailleurs, des séances de sensibilisation sont en cours de réalisation par CIAUD et son partenaire de localisation FEELEN.

V.7. Protection à base communautaire

Malgré les difficultés d'accès aux villages et communes sous menace des GANE, les activités de monitoring de protection ont pu être réalisées grâce au concours des réseaux communautaires (les comités locaux de protection et les assistants de protection du partenaire FEELEN) mis en place dans l'ensemble des zones d'intervention du Projet. Ces acteurs ont facilité la remontée et la vérification des incidents de protection ainsi que la réalisation des activités de sensibilisation et des causeries éducatives réalisées au cours du mois de mars 2023.

- **Activités réalisées par la communauté**

V. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Lors des activités de monitoring de protection, CIAUD et son partenaire de localisation FEELEN travaillent en étroite coordination avec les services sociaux communaux, provinciaux et régionaux de l'Action Humanitaire des Hauts-Bassins. A cet effet, les équipes terrains du CIAUD ont effectué six (06) visites de courtoisie et de recueil d'informations sur la situation des PDI auprès des autorités administratives, des services sociaux communaux de l'Action Humanitaire de Satiri, de Karangasso-Sambla, de Karangasso-Vigué, de Péni, de Banzon et de Bama au cours du mois de mars. Toujours dans le cadre du partage d'information et de coordination, le CIAUD a tenu une rencontre d'échanges avec les autorités locales de Léna (les responsables coutumiers et religieuses) ; en vue de mettre en place les informateurs clefs des villages de Léna et Yabasso.

- **Acteurs humanitaires**

Le CIAUD, à travers ses équipes terrains et de coordination travaillent en étroite collaboration avec les autres humanitaires sur le terrain. Ainsi, au cours du mois de mars le CIAUD a participé à une multitude de rencontres et effectué plusieurs activités :

Au titre des rencontres, le CIAUD a participé à la réunion virtuelle avec le cluster protection et l'AoR Hauts-Bassins, à la réunion des acteurs humanitaires et de développement du Grand Ouest et enfin à la rencontre mensuelle du cluster de protection sous nationale de Bobo-Dioulasso.

Au titre des activités réalisées, le CIAUD a rédigé et partagé cinq (05) rapports flashs d'incidents de protection avec les acteurs humanitaires et a organisé un atelier de formation des moniteurs de protection et des volontaires, assistants de protection de la CNDH et des OSC sur le monitoring de Protection.

- **Gestionnaire de site**

Il n'y a pas d'élément relatifs à la gestion de sites dans la région des Hauts-Bassins.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Houet	Koundougou Faramana, Satiri, Karangasso-Vigué, Péni, Bobo-Dioulasso	Assistance en vivres, Abris, AME et délivrance des actes d'état civil au profit des enfants et adolescents PDI sans documentation (140 ménages déplacés de 1185 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Abris et Services de l'action sociale	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées dans le chef-lieu de province (Houet) ont des besoins primaires urgents à satisfaire
Tuy, Kénédougou	Houndé	Assistance en vivres, Abris, AME et délivrance des actes d'état civil au profit des enfants et adolescents PDI sans documentation (140 ménages déplacés de 1185 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Abris, Services de l'action sociale,	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées dans le chef-lieu de la province (Houet) ont des besoins primaires urgents à satisfaire
Houet, Tuy, Kénédougou	Bobo-Dioulasso, Koundougou, Faramana, Satiri, Karangasso-Vigué, Péni	Délivrance des actes d'état civil au profit des enfants et adolescents PDI sans documentation	Cluster protection, UNICEF, DGMEC et acteurs de protection de l'enfant	Urgent	Au regard du nombre important d'enfants et d'adolescents PDI sans documentation, il est nécessaire d'aider ces derniers à avoir des actes d'état civil
Houet, Tuy, Kénédougou	Bobo-Dioulasso, Koundougou, Faramana, Satiri, Karangasso-Vigué, Péni	Accompagner les PDI à trouver des terres cultivables pour l'agriculture	Cluster protection Structures déconcentrées de l'Etat, propriétaires terriens	Urgent	Au regard de l'approche de la saison hivernale, il est important d'autonomiser les PDI en les octroyant des terres pour la production agricole

VII. Tableaux Croisés Dynamiques

#Auteur (s) présumé (s)

	Forces de défenses et de sécurité	Groupe armé non étatique (GANE)	Total général
Fo	1	1	2
Koumbia		1	1
N'Dorola		1	1
Satiri	1		1
Total général	**2**	**3**	**5**

#Pourcentage Auteur (s) présumé (s)

	Forces de défenses et de sécurité	Groupe armé non étatique (GANE)	Total général
Fo	20,00%	20,00%	40,00%
Koumbia	0,00%	20,00%	20,00%
N'Dorola	0,00%	20,00%	20,00%
Satiri	20,00%	0,00%	20,00%
Total général	**40,00%**	**60,00%**	**100,00%**

#Catégorie des victimes

	Assassinat	Blessure ou mutilation par engin explosif	Destruction immobilier et d' infrastructure privée	Menaces/Ultimatum	Total général
Femmes	0	0	0	89	89
Filles	0	0	0	95	95
Garçons	0	0	0	53	53
Hommes	19	2	8	56	85
Total général	**19**	**2**	**5**	**293**	**322**

#Violation par commune

	Assassinat	Blessure ou mutilation par engin explosif	Destruction immobilier et d' infrastructure privée	Menaces/Ultimatum	Total général
Fo	1		1	1	3
Koumbia		1			1
N'Dorola			1		1
Satiri	1				1
Total général	**2**	**1**	**2**	**1**	**6**